FICHE SOCIOPROFESSIONNELLE N°3

LA FORMATION : L'AMÉNAGEMENT DE LA SCOLARITÉ PRÉBAC

AMÉNAGEMENT DE L'EMPLOI DU TEMPS

Bases réglementaires : « ***Renforcement du parcours sportif de l'élève - Modalités d'aménagement scolaire permettant le renforcement de la pratique sportive des élèves*** » - NOR : MENE2334358C - Circulaire du 15-12-2023

Chaque établissement, académie et rectorat décline sa propre politique d'aménagement. En conséquence, il est conseillé aux représentants du club d'affiliation du sportif, en lien avec la famille de se rapprocher du professeur principal, professeur d'EPS et chef d'établissement afin d'expliciter les besoins d'aménagement.

Afin de bien préparer ces entretiens, il est important de disposer de deux éléments majeurs : l'état des contraintes sportives hebdomadaires et la présentation de la saison compétitive en indiquant les principales compétitions ainsi que les stages nationaux.

Les cadres de la DTN et les conseillers de la Maison Régionale de la Performance (MRP) locale peuvent accompagner l'affectation des sportifs de haut-niveau (relèves, séniors, élites) au sein des établissements scolaires et universitaires proches du lieu d'entrainement.

EPS : BACCALAURÉAT

Les élèves sportifs listés peuvent faire l'objet d'une prise en charge particulière de l'évalutation de l'EPS au baccalauréat, à ce titre, ils doivent se rapprocher de leur professeur d'EPS.

LA FORMATION : L'AMÉNAGEMENT

AMÉNAGEMENT D'EXAMEN

Les sportif(ve)s listés dans le cadre de l'aménagement des examens (oral du Diplôme National du Brevet, Oral des épreuves anticipées de français, grand oral du BAC) en lien avec les services compétents au rectorat et les chefs d'établissement. La demande doit être accompagnée d'un justificatif probant, attesté par la DTN.

FOCUS PARCOURSUP

Chaque année, les services de l'éducation nationale via les Rectorats éditent un guide à l'attention des élèves sportifs ayants droits.

Pour information, vous pouvez retrouver l'exemplaire 2025 qui a été réalisé en région Auvergne -Rhône-Alpes :

Plaquette Auvergne - Rhône Alpes

Il est également conseillé aux élèves sportifs listés de travailler leur orientation notamment en faisant appel, si nécessaire aux conseillers (ères) d'orientation de leur établissement scolaire et en utilisant les ressources via le site parcoursup rubrique « information sur les formations » Parcoursup - Les formations.

La demande doit être accompagnée d'un justificatif probant, attesté par la DTN.

VOS CONTACTS - DEUX RÉFÉRENTES À LA FFSG

PATINAGE ARTISTIQUE, SHORT-TRACK, BOBSLEIGH, LUGE & SKELETON MASCULIN

Géraldine ZIMMERMANN
gzimmermann@ffsg.org

DANSE SUR GLACE
BOBSLEIGH, LUGE & SKELETON FÉMININ

Christèle COL-PRADIER
ccolpradier@ffsg.org